

## Procès-verbal

### Réunion annuelle

Tenue le 5 octobre, 2013 à 09 h.

Au centre communautaire Luskville, Québec

#### Présents :

Guy Faubert, président Pointe Indienne	Pierre Sauvageau, Plage Albert Tremblay
Louise Bard, Trésorière Plage Charron	Judy Ripley, Lac des Loups
Pierre Ethier, Secrétaire Ch. Sumac	Bob Ripley, Lac des Loups
Réjean Genesse, Pointe Dion	Daniel Turgeon, Chemin Royal
Bernard Lefebvre, Pointe Dion	Danielle Gauthier, Chemin Royal
Guy Bilodeau, Plage Bélisle	Patrice Provost, Pointe Dion
Marc Desjardins, Plage Desjardins	Paul Chatillon, Ancienne Ferme Laverdure
Jean-Guy Legros, Plage Desjardins	Catherine Matthews, Heron Bleu
Michel Séguin, Chemin du Phare	Marc Poulin, Heron Bleu
Paul Boudreault, Chemin du Phare	Martin Rainville, Plage Charron
Rhéal Lasalle, Chemin du Phare	Stéphane D'aoust, Chemin des Pêcheurs
Jean Paquin, Ch. Sumac	Christopher Place, Chemin McKay
Sam Chaddad, Ch. Sumac	Suzanne Ethier, Chemin Sumac
Edward McCann, Maire de la Municipalité de Pontiac	Tom Howard, Échevin

#### 1) Revue du procès-verbal de la réunion du 28 mai, 2013

##### a) Gestion des contrats de neige par la Municipalité pour l'automne

La raison que les contrats de neige ne seront pas gérés par la Municipalité fût expliqué par M. le maire McCann.

Légalement la Municipalité serait obligée de traiter les

entrepreneurs qui déblaient les chemins de tolérance de la même manière que tous les autres entrepreneurs qui travaillent pour la Municipalité. La majorité des entrepreneurs ne pourraient pas satisfaire aux exigences et soumissionner sur nos chemins.

M. le maire nous a aussi confirmé que nous pouvons émettre des contrats de trois (3) ans avec possibilité de prolonger ces contrats de deux autres années. Ceci allègera les tâches administratives des associations.

#### **b) Site Web de la FRAPP**

La Municipalité a créé sur son site une section pour les chemins de tolérance, mais malheureusement cette section est difficile à trouver sous les 'Travaux publiques'. M. le Maire nous a assuré qu'elle sera mis plus visible. Aussi, nous pourrons ajouter les informations que nous voudrions dans la section.

#### **c) Projets spéciaux**

M. le maire et Tom Howard nous ont réitéré que les projets spéciaux doivent être soumis d'ici la fin octobre pour faire partie du budget de l'an prochain. M. le maire a aussi ajouté qu'en 2014, la Municipalité se chargera de payer les entrepreneurs directement. Alors une fois que le projet est approuvé, l'Association concerné recevra une lettre l'avisant d'exécuter le projet et d'envoyer la facture directement à la Municipalité pour que l'entrepreneur soit payé.

#### **d) Octrois pour les chemins de tolérance**

L'exécutif de la FRAPP a eu une rencontre avec la Municipalité à cet effet. La FRAPP demande à la

Municipalité de lui fournir une liste des dépenses encourues par chaque association pour déterminer combien d'associations dépendent plus que les octrois reçus. La Municipalité n'a pas réussi à fournir les données jusqu'à présent. M. le maire est d'accord que les octrois devraient être suffisants pour couvrir tous les coûts déboursés par chaque association. D'autres rencontres auront lieu entre la FRAPP et la Municipalité pour trouver une solution acceptable.

## **2) Rapport financier**

### **a) FRAPP**

Au 31 août, 2013 nous avons 2,779 \$ dans notre compte de banque. Les seules dépenses durant l'année : maintenir le site web et d'enregistrer la FRAPP auprès de la Régie des Entreprises du Québec.

### **b) Remise de pièces justificatives des dépenses**

Chaque Association doit soumettre des reçus des dépenses encourues durant l'année pour justifier le montant des octrois reçu. Si une association ne fournit pas toutes les preuves requises, le montant de l'octroi de l'année suivante sera réduit pour récupérer le montant qui ne fût pas justifié.

## **3) Cotisation à la FRAPP pour 2014**

Compte tenu que la FRAPP n'envisage pas de grosses dépenses en 2014, il fût proposé par Pierre Sauvageau et secondé par Michel Séguin que le montant de la cotisation de 2014 soit de 25\$. Cette proposition fût acceptée par tous les membres présents.

#### 4) **Élections aux postes exécutifs**

##### a) **Président**

Guy Faubert a accepté ce poste pour deux autres années car personne ne se portait volontaire. Guy est donc président jusqu'à l'automne 2015.

##### b) **Trésorière**

Louise Bard a elle aussi accepté de continuer dans son poste pour une autre année. Louise continuera son mandat jusqu'à l'automne 2014.

##### c) **Vice-Président**

M. Réjean Genesse a accepté le poste de vice-président. Le mandat est en vigueur jusqu'à l'automne 2015.

#### 5) **Autres sujets de discussion**

##### a) **Responsabilité**

Certains membres sont concernés de la responsabilité civile de leur association en cas de poursuite judiciaire. Plus d'information est requise pour déterminer les responsabilités d'une association.

##### b) **Transfert des chemins de tolérance à la Municipalité**

M. le maire a expliqué que la Municipalité ne paye pas pour rendre un chemin de tolérance conforme aux normes municipales. Cependant, les résidents d'un chemin peuvent avoir recours à une taxe foncière supplémentaire généralement étalée sur 20 ans pour leur permettre de rendre le chemin conforme et pour ensuite le transférer à la Municipalité.

**c) Changer les normes des chemins**

Certains membres ont demandé s'il était possible de réduire les normes des chemins municipaux afin de permettre à certains chemins de tolérance de devenir des chemins municipaux. M. le maire nous a répondu que ceci n'était pas possible.

**d) Café et nourriture aux réunions annuelles**

La question fût posée aux membres s'ils seraient en faveur d'avoir du café, des beignes ou muffins lors de nos réunions annuelles. Tous les membres présents ont appuyé la demande. Alors l'an prochain, nous aurons du café, des beignes ou muffins.

**6) Clôture de la réunion**

Aucun autre sujet ne fût présenté. La clôture de la réunion fût proposée par Pierre Sauvageau et secondé par Guy Bilodeau. La réunion se termina à 11 h.20.

---

Guy Faubert, Président

---

Pierre Ethier, Secrétaire

Cc : M. le maire Edward McCann; Échevins : Tom Howard et Brian Middlemiss